

## Chronique Fonds

**Claude Giguère**

Conseiller en prévention des sinistres  
Fonds d'assurance des municipalités du Québec



# Comment éviter l'effondrement de vos bâtiments municipaux ?

**Le nombre d'effondrements de bâtiments a considérablement augmenté dans les dernières années, notamment en raison de la hausse des précipitations ponctuée de plusieurs épisodes de redoux. De plus, de nombreux bâtiments municipaux sont vieillissants et ont déjà souffert de dommages structuraux. Les administrations municipales ont tout intérêt à prendre les mesures nécessaires afin d'éviter les effondrements et d'utiliser les ressources de façon efficiente.**

## Plan de déneigement

La façon la plus efficace d'optimiser les ressources et de réduire les risques d'effondrement est de mettre en place un plan de déneigement des bâtiments municipaux. Pour ce faire, débutez en dressant un portrait de votre parc immobilier et notez les détails pertinents sur l'âge, la condition, la fonction, la valeur et l'historique de chaque bâtiment. Cet inventaire permettra de hiérarchiser vos opérations de déneigement selon le degré de risque de chacun. Priorisez notamment les bâtiments qui accueillent le public, qui ont une grande valeur ou une importance stratégique, et ceux dont les structures sont fragilisées ou vieillissantes.

Soyez conscients que tous vos bâtiments n'ont pas la même valeur, tant par leur nature et leur cachet qu'en raison des biens qu'ils renferment. Bien qu'ils puissent paraître moins prioritaires, les entrepôts, les abris, les remises et les dômes ne sont pas à négliger, surtout s'ils servent à entreposer des biens de valeur comme des véhicules ou des équipements spécialisés.

Après avoir établi l'inventaire, il est temps de passer à l'action. Assurez-vous que vos équipes de travaux publics adoptent une routine annuelle de préparation et d'inspection des bâtiments municipaux. À l'automne, vérifiez chaque bâtiment pour déceler les signes de faiblesse dans sa structure. Nettoyez les gouttières et les descentes pluviales, et inspectez les combles puisqu'ils subissent d'importantes variations de température et que l'humidité y est souvent très élevée.

Pendant l'hiver, surveillez l'ensemble des toitures après chaque intempérie. Sensibilisez votre personnel aux signes de stress sur les structures, dont du bardeau arraché ou de la tôle brisée, en portant une attention particulière aux bâtiments ayant été agrandis ou modifiés.

Pour des conseils sur le déneigement sécuritaire des toitures, consultez notre [texte de blogue](#). Obtenez davantage d'informations sur les risques liés aux structures de vos bâtiments municipaux en contactant notre [Service de la prévention des sinistres](#).

Pour ceux de grande valeur et à haut risque d'effondrement, il est conseillé d'établir un protocole de déneigement basé sur les calculs de capacité de charge réalisés par un ingénieur. Ces calculs permettent de déterminer à quel moment ces bâtiments doivent être déneigés et comment procéder. Il s'agit d'un investissement à long terme qui protège les bâtiments clés de la municipalité et optimise les ressources.

## Optimisation des ressources

Un bon plan de déneigement optimise les ressources et permet ainsi aux gestionnaires d'économiser temps et argent, en plus de favoriser la pérennité des services aux citoyens et d'assurer la sécurité des employés et du public qui fréquentent les bâtiments municipaux. Pour garantir que le plan soit bien appliqué, il est important de prévoir au budget le montant nécessaire au déneigement des structures pour les quatre mois d'hiver.

Au besoin, faites affaire avec une compagnie de déneigement pour une partie des opérations (les bâtiments de haute valeur, par exemple). Cela permettra aux employés d'avoir plus de temps pour mettre en œuvre la stratégie de déneigement sur les bâtiments ciblés.

## Quand déneiger ?

Pour déterminer quand déclencher une opération de déneigement, suivez soigneusement les données météorologiques. Il est aussi important d'évaluer le risque en tenant compte du type de précipitation. Portez une attention particulière aux périodes de redoux et aux épisodes de verglas, qui augmentent la charge sur les structures.

**Fonds**  
d'assurance  
des municipalités  
du Québec